

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 104 Décisions concernant les Ministères

n° 104

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 janvier 1961

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro

28 février 1961

### TEXTE INTÉGRAL

N° Callamh (Camille) conducteur dé travaux contractuel, en service aux Travaux Publics, est mis à la disposition du Miñistre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, pour servir en qualité de comptable aux Contributions Directes, à compter du 16 janvier 1961 en remplacement de M. Larüue, préposé des Douanes, rapatriable.